

23 FEV. 2024

ARRIVÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département
PAS DE CALAIS
Arrondissement
ARRAS
Canton
AUXI LE CHATEAU
Commune
GENNES IVERGNY

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-neuf février, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Bernard HENNO, en suite de convocation dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie. Etaient présents : Mme Valérie COSTENOBLE, Sylvie FLICOURT, Jacqueline MARGRIS, Colette MARTEL, M. Maxime DUPONT, Patrick FLICOURT, Jacques GAVOIS, Bernard HENNO, Yves NOEL, Pascal SAVREUX.

Est absent excusé : M. Jean-Michel VISEUR.

M. Jean-Michel VISEUR donne pouvoir à M. Bernard HENNO.

Un projet éolien a lieu sur le territoire de BUIRE AU BOIS, la Préfecture consulte la commune afin de savoir si elle est pour ou contre.

Un vote a lieu à la question : Etes-vous favorable au projet éolien sur le territoire de BUIRE AU BOIS intitulé « le fossé du chatillon :

Pour : 9 voix
Contre : 2 voix

Après délibération l'assemblée accepte cette proposition.

A Gennes Ivergny, le 19 février 2024

le registre dûment signé, pour
copie conforme,

Le Maire
Bernard HENNO

